



TOGETHER
for a sustainable future

OCCASION

This publication has been made available to the public on the occasion of the 50th anniversary of the United Nations Industrial Development Organisation.



TOGETHER
for a sustainable future

DISCLAIMER

This document has been produced without formal United Nations editing. The designations employed and the presentation of the material in this document do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Industrial Development Organization (UNIDO) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries, or its economic system or degree of development. Designations such as “developed”, “industrialized” and “developing” are intended for statistical convenience and do not necessarily express a judgment about the stage reached by a particular country or area in the development process. Mention of firm names or commercial products does not constitute an endorsement by UNIDO.

FAIR USE POLICY

Any part of this publication may be quoted and referenced for educational and research purposes without additional permission from UNIDO. However, those who make use of quoting and referencing this publication are requested to follow the Fair Use Policy of giving due credit to UNIDO.

CONTACT

Please contact publications@unido.org for further information concerning UNIDO publications.

For more information about UNIDO, please visit us at www.unido.org

16275-F

Distr. LIMITEE

IPCT.25
29 avril 1987

ORGANISATION DES NATIONS UNIES
POUR LE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL

FRANCAIS
Original : ANGLAIS

Première Consultation
sur l'industrie de la pêche
Gdansk (Pologne), 1er-5 juin 1987

LES ACTIVITES D'ASSISTANCE TECHNIQUE DE L'ONU
DANS L'INDUSTRIE DE LA PECHE*

Etabli par
le Secrétariat de l'ONU

* Traduction d'un document n'ayant pas fait l'objet d'une mise au point rédactionnelle.

Introduction

1. Si l'on veut se faire une meilleure idée des activités de l'ONUUDI pour l'expansion de la pêche dans les pays en développement et son adaptation aux circonstances, il n'est pas inutile d'étudier le rôle des industries d'amont, dont la production est indispensable à la pêche, et celui que peut jouer une organisation s'occupant de développement industriel. On pourrait également étudier d'autres aspects de la question : les établissements industriels utilisant (ou transformant), directement ou indirectement, les matières premières que leur fournit la pêche. L'expansion de l'industrie de la transformation du poisson est à beaucoup d'égards liée à l'industrialisation générale des pays en développement et ne doit donc pas être considérée isolément. Puisque les autres industries exploitant les produits de la mer, notamment les salines, l'industrie chimique, l'extraction du pétrole, etc., ne doivent pas faire l'objet de cette consultation, nous n'examinerons dans le présent document aucune des activités de l'ONUUDI dans ces domaines particuliers.

2. Du seul point des méthodes d'exploitation, il y a en principe une énorme différence entre la petite pêche côtière que pratiquent des artisans (limitée pour l'essentiel au plateau continental) et la grande pêche hauturière, qui peut aller jusqu'à l'emploi de bateaux-usines. Plus les opérations de pêche ont de l'ampleur, plus elles sont tributaires des industries d'amont et de leur production.

3. La petite pêche artisanale se caractérise de la façon suivante :

- Les engins de pêche sont en principe simples, fabriqués essentiellement par l'artisanat local (à la main et à l'aide d'outils rudimentaires), mais souvent à partir de produits industriels tels que les fibres synthétiques (pour le fil, les filets et les cordages);
- Les bateaux sont construits en bois, individuellement ou dans de petits chantiers de village, et sont équipés d'avirons, de voiles et parfois de moteurs hors-bord; leur nombre total est considérable dans les pays en développement (plusieurs millions);

- Les besoins en infrastructure sont très limités : les grandes installations portuaires avec chantier de réparation navale, les installations de congélation et de réfrigération ne sont pas nécessaires (sauf pour la fabrication de la glace, dans certains cas); par endroits, beaucoup de petits bateaux peuvent mettre à terre des prises assez importantes pour qu'on ait besoin de moyens de stockage, de traitement et de transport;
- Le poisson se consomme surtout dans la zone côtière et, s'il est transformé, c'est à de rares exceptions près par de simples opérations de salage, fumage, séchage au soleil et fabrication de sauces, toutes opérations se faisant à l'échelle artisanale ou semi-industrielle;
- Comme la manoeuvre des petits bateaux de pêche et de leurs engins est relativement simple, les exigences de la formation professionnelle sont réduites; les pêcheurs apprennent le métier sur le tas en allant à la pêche et en suivant des stages de courte durée, s'il y en a, ce qui ne nécessite aucun établissement d'enseignement spécialisé.

4. La grande pêche hauturière, qui peut aller jusqu'à l'emploi de bateaux-usines (ravitailleurs), a d'autres exigences :

- Les engins de pêche sont en principe assez volumineux pour exiger d'être manoeuvrés mécaniquement et presque tous fabriqués en fibres synthétiques (seines à poche, seines à thon, filets de chalut, palangres, grandes nasses, etc.);
- Les bateaux de pêche sont construits et entretenus dans de grands chantiers navals qui utilisent divers produits de la métallurgie, de la mécanique, de l'électronique, de l'industrie du bois, de la pétrochimie et d'autres industries fournissant des tôles, des moteurs de types divers, des groupes électrogènes, des pompes, des treuils, des palans, des détecteurs de poisson, des instruments de navigation, des radars, des matières d'isolation, etc.; ils peuvent être équipés d'installations de congélation et de réfrigération, d'installations pour le traitement du poisson (étâtage, vidage, prélèvement de filets,

production de farine), etc.; on peut aussi mentionner le poste d'équipage avec tout ce qui est indispensable à des gens vivant à bord, loin de chez eux pendant des jours, des mois, voire une année; indépendamment des grands bateaux de pêche, ces chantiers construisent souvent d'autres types de bateaux (cargos, bateaux de guerre, bateaux de recherche scientifique, patrouilleurs);

- Pour recevoir simultanément de gros bateaux de pêche ou toute une flotte, dont les prises atteignent des centaines de tonnes ou plus par unité, il faut disposer d'infrastructures très importantes : des magasins pour ravitailler les bateaux et les équipages en carburant et pièces détachées, en eau et produits alimentaires, etc., des ateliers de réparation de bateaux et des installations de manutention du poisson, telles que halles de réception (criée), chambres froides, véhicules de transport (réfrigérés ou non), etc..

- Comme les grosses prises sont loin d'être consommées localement à l'état frais, à l'exception de quelques ports de pêche situés à proximité de grandes villes, le traitement du poisson fait en général partie intégrante de la grande pêche; le poisson peut être partiellement traité à bord du bateau (étêtage, vidage, prélèvement de filets, congélation), mais ces opérations se font surtout à terre dans des établissements spécialisés (usines); le poisson peut être transformé en une grande variété de produits tels que filets surgelés (batônnets et croquettes; miettes de poisson et poissons panés), marinades (saumures) en bocaux, conserves au sel, à l'huile et en sauce, farine et huile de poisson, etc.; la construction et l'exploitation des usines de traitement et de leurs équipements, souvent volumineux, sont des questions complexes.

- Divers autres produits industriels sont nécessaires à l'exploitation des usines de traitement, tels que le combustible, les matériaux d'emballage et les emballages (fer blanc, boîtes en carton, bocaux en verre, plastiques), appareils et instruments d'essai et de contrôle de la qualité, assaisonnements (sel, huile, épices), etc.;

- La formation du personnel travaillant sur de grands bateaux de pêche ou dans des usines de traitement, à l'exclusion des industries d'appoint et des installations à terre (y compris les chantiers navals), est très diversifiée et beaucoup plus poussée que celle dont on a normalement besoin pour la petite pêche; il faut en effet former des ingénieurs mécaniciens et électriciens, des officiers de pont, des radios, des officiers de navigation et des opérateurs de radar, des techniciens de la pêche et de l'alimentation, des ingénieurs frigoristes, des chauffeurs de chaudières et beaucoup d'autres encore; certains de ces spécialistes doivent obtenir un diplôme, un grade ou une licence reconnus avant d'avoir l'autorisation d'assumer l'entière responsabilité de leurs tâches; certaines de ces techniques s'acquièrent dans des entreprises de pêche spécialisée et dans des écoles de la marine marchande, mais d'autres sont enseignées dans des écoles secondaires, des écoles de commerce et des universités (ou dans des stages spécialisés) qui forment également du personnel pour d'autres secteurs industriels.

5. Les types de pêche décrits ci-dessus, qui sont en quelque sorte des extrêmes, n'empêchent pas l'existence de types intermédiaires. Dans les pays en développement, une bonne partie de la pêche est pratiquée par de petits artisans qui n'ont guère plus besoin de produits industriels que d'infrastructures. Mais on trouve aussi dans ces pays de grandes entreprises qui supportent la comparaison avec celles des nations où la pêche est très développée et sont parfois d'origine étrangère. Toute nouvelle expansion de la pêche dans les pays en développement, y compris dans les limites de la nouvelle zone économique élargie, entraînera vraisemblablement des opérations de grande ou de moyenne ampleur en haute mer. Cette expansion ne sera possible que si l'industrie peut fournir les produits nécessaires à la pêche (bateaux et engins) et au traitement ou à la transformation des prises, à bord ou à terre.

Les activités de l'ONUUDI

6. L'ONUUDI, s'occupant de développement industriel et ayant reçu pour mandat d'encourager et d'accélérer l'industrialisation des pays en développement, ne participe pas directement à la recherche des lieux de pêche, à la pêche, à

l'aquaculture ou à la formation des pêcheurs. Toutefois, l'industrie de la pêche, surtout la grande pêche, est très largement tributaire de la production des industries d'amont. Les exemples suivants sont pris dans les secteurs d'activité correspondant aux divers services de l'ONUDI :

- Industrie métallurgique : tôles et alliages d'acier (pour la construction de bateaux), produits de fonderie destinés à l'industrie mécanique, fer-blanc ou aluminium (boîtes de conserves), etc.;
- Industrie mécanique : chantiers navals (construction de bateaux ou de navires), équipements de chantiers navals, moteurs, groupes électrogènes, divers équipements de pont (treuils, palans, systèmes hydrauliques), instruments de navigation et appareils électroniques, installations de réfrigération et de congélation, chaudières, pompes, équipements pour le traitement du poisson, véhicules de transports, entretien et réparation, etc.;
- Industrie chimique (pétrochimie comprise) : fibres synthétiques (filets de pêche), plastiques, matières d'isolation, peinture de protection, produits pétrochimiques (carburants, lubrifiants, solvants, gaz), matériaux d'emballage (papier, verre, plastiques), protection du fer-blanc, additifs chimiques, résines diverses, etc.;
- Agro-industrie : traitement industriel du poisson (congélation, conserves, farine et huile de poisson, etc.), conception d'emballage et emballages, essai et contrôle de la qualité des matières premières, produits semi-finis et finis (produits d'appoint et emballages compris), amélioration des produits, sélection des techniques et exploitation des unités de production, utilisation des sous-produits (y compris l'huile de poisson servant à la fabrication de la margarine), élaboration de la partie technique et économique (investissements) des études de faisabilité.

7. L'ONUDI participe également à des activités non techniques qui vont de la planification industrielle (pour l'ensemble de l'industrie et ses sous-secteurs) à l'élaboration d'études de faisabilité en vue des investissements, à la création d'usines et aux grands principes de gestion, au renforcement des institutions et à la formation. Cette séquence d'activités n'étant pas dénuée de logique, il suffirait de s'en écarter pour courir le

risque d'investissements inopportuns et d'une faible utilisation des capacités. On a déjà créé de grandes usines de traitement du poisson sans avoir prévu des infrastructures portuaires capables de recevoir de gros bateaux de pêche ou sans s'être assuré que le marché était assez vaste. Mais il n'est pas facile de tout prévoir : les petits anchois peuvent désertier les zones de pêche habituelles et mettre en difficulté les industries de la farine et de l'huile de poisson, qui avaient été créées en comptant sur des prises régulières.

8. Si l'on tient compte de ce qui précède, il est évident que l'expansion de la pêche, particulièrement la grande pêche, est une opération complexe qui dépend de la production d'autres industries. Ces industries n'existent pas toujours là où il le faudrait, ce qui oblige surtout certains pays avancés à importer des équipements perfectionnés. En outre, certains équipements peuvent être employés aussi bien à terre qu'à bord des bateaux de pêche, comme c'est le cas des installations de réfrigération et de congélation, du matériel de radio, des groupes électrogènes, des équipements de traitement, etc. Certains équipements sont très spécialisés et peuvent en fait servir sur des bateaux de pêche d'une taille et d'un type particuliers, ainsi que pour certaines méthodes de pêche.

9. La majeure partie des progrès accomplis ont surtout trait à la conception, à la construction et à la taille des bateaux de pêche, aux techniques de manutention et de traitement du poisson (mise au point de nouveaux produits), à la construction des installations à terre et à l'utilisation de nouvelles matières. Les bateaux en fibres de verre et en ferro-ciment, les détecteurs de poissons, les caméras de télévision sous-marines, les hélices à pas variable, les fibres synthétiques, les nouveaux matériaux d'emballage, les machines à enlever les arêtes de poissons ne sont que quelques exemples. Mais beaucoup de méthodes de pêche et certains engins de pêche sont demeurés fidèles à la tradition. Cette permanence ne veut évidemment pas dire qu'aucun progrès n'a été accompli dans ce domaine.